

GRATK/DC/4

Original : anglais

date : 28 mars 2024

**Conférence diplomatique pour la conclusion d’un instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques**

**Genève, 13 – 24 mai 2024**

Admission d’observateurs

*Document établi par le Secrétariat*

1. Depuis la réunion du Comité préparatoire de la Conférence diplomatique pour la conclusion d’un instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques, au cours de laquelle la liste des invités à la conférence diplomatique a été approuvée (voir le document GRATK/PM/4 et le paragraphe 12 du document GRATK/PM/5 Rev.), le Directeur général a reçu de chacune des organisations non gouvernementales (ONG) ci‑après une demande d’admission à la conférence diplomatique avec le statut d’observateur :
	* 1. International Seed Federation (ISF);
		2. Université d’Aberdeen; et
		3. Université de Nouvelles‑Galles du Sud.
2. On trouvera à l’annexe du présent document une brève présentation de chacune des ONG mentionnées au paragraphe 1 (son siège, ses objectifs et sa structure). Il est proposé que ces ONG soient invitées à la conférence diplomatique avec le statut d’observateur.
3. *La conférence diplomatique est invitée à prendre une décision sur la proposition figurant au paragraphe 2.*

[L’annexe suit]

International Seed Federation (ISF)

Siège : Fondée en 1924, l’ISF a son siège à Nyon (Suisse).

Objectifs : La vision de l’ISF est celle d’un monde où les semences de la meilleure qualité sont accessibles à tous, favorisant ainsi une agriculture durable et la sécurité alimentaire. Elle a pour mission de créer le meilleur environnement pour le mouvement mondial des semences et promouvoir la sélection végétale et l’innovation dans le domaine des semences, en respectant toujours les valeurs fondamentales de l’ISF, à savoir l’intégrité, l’innovation, la collaboration et la durabilité. Étant donné que les membres de l’ISF, à savoir le secteur de la sélection végétale et des semences, travaillent exclusivement avec des ressources génétiques et des technologies connexes, la sauvegarde de droits de propriété intellectuelle solides et efficaces est essentielle.

Structure : Le secrétariat de l’ISF est chargé de la gestion quotidienne des activités de l’association. Le principal organe de décision de l’ISF est son assemblée générale, qui se réunit une fois par an et se compose de tous les membres de l’ISF. L’ISF dispose également d’un conseil d’administration.

Université d’Aberdeen

Siège : Fondée en 1495, l’Université d’Aberdeen a son siège à Aberdeen (Royaume‑Uni).

Objectifs : L’Université d’Aberdeen se consacre à l’enseignement et à la recherche. La vision stratégique de l’université, “Aberdeen 2040”, qui a été lancée en février 2020, définit une stratégie sur 20 ans pour permettre à l’université de continuer à atteindre son objectif fondamental grâce à un enseignement et à une recherche qui ont des effets positifs sur Aberdeen, le Nord‑Est de l’Écosse et le monde entier. L’enseignement et la recherche de l’université se veulent inclusifs, interdisciplinaires, internationaux et durables et mettent l’accent sur l’environnement et la biodiversité. Parmi les projets en cours figurent la recherche, l’enseignement et l’élaboration de politiques relatives aux savoirs traditionnels et aux ressources génétiques, à la propriété intellectuelle, aux droits de l’homme et au changement climatique, à la propriété intellectuelle et à la santé, au transfert de technologies et au renforcement des capacités.

Structure : Les trois piliers de la structure de gouvernance de l’université sont la Cour universitaire, qui est l’organe directeur, le Sénat, qui dirige les travaux académiques de l’université, et l’équipe de direction, qui assure la gestion opérationnelle de l’université.

Université de Nouvelles‑Galles du Sud

Siège : Fondée en 1949, l’Université de Nouvelles‑Galles du Sud a son siège à Sydney, en Nouvelles‑Galles du Sud (Australie).

Objectifs : L’Université de Nouvelles‑Galles du Sud vise à promouvoir le savoir, la recherche, le libre examen, l’interaction entre la recherche et l’enseignement, ainsi que l’excellence académique. Le projet *Indigenous Knowledge Futures* est un projet de découverte du Conseil australien de la recherche (ARC) mis en œuvre par le groupe Environnement et société de l’Université de Nouvelles‑Galles du Sud. L’objectif de ce projet est de mener des recherches sur les savoirs autochtones en Australie et dans le Pacifique et d’élaborer des outils pour la protection et la promotion des savoirs autochtones (par exemple, des certifications, des protocoles bioculturels, des mécanismes de divulgation de l’origine dans les demandes de brevet, des processus concernant l’accès et le partage des avantages et d’autres outils similaires)

Structure : L’Université de Nouvelles‑Galles du Sud dispose d’un comité exécutif qui administre les affaires de l’université (principalement la recherche et l’enseignement) et d’un comité académique qui conseille le comité exécutif sur la légalité, la sécurité et l’efficacité du fonctionnement de l’université.

[Fin de l’annexe et du document]